

**COMPTE RENDU de la RENCONTRE en PRÉSENTIEL  
entre la RECTRICE et les REPRÉSENTANTS de la FSU et  
ses syndicats de l'ÉDUCATION NATIONALE du lundi 20  
septembre 2021**



**Ce compte rendu est la synthèse des échanges entre la rectrice et la délégation de la FSU présente à cette audience.**

**Dialogue social et gestion de la crise sanitaire**

Les représentant·es de la FSU font remonter (comme elle a déjà fait à de nombreuses reprises par le passé) que la visioconférence organisée tous les 15 jours n'est pas satisfaisante et ne peut pas être assimilée à une forme de dialogue social. Il n'y a pas de dialogue et les réponses apportées aux questions ne sont que partielles. Lorsque les représentants interrogent les services du rectorat, ils n'ont plus de réponse. Les seuls mails qui reçoivent encore une réponse ou font bouger les choses sont ceux qui sont envoyés directement au secrétariat de la rectrice. Devons-nous dorénavant privilégier cette voie pour espérer débloquer les situations ?

La FSU a ensuite dénoncé les effets délétères de la loi de transformation de la fonction publique qui engendrent frustration et colère chez les collègues et de la souffrance chez les personnels administratifs qui en sont le réceptacle. Avant cette loi, les commissaires paritaires jouaient le rôle d'interface mais maintenant il n'y a plus rien et ce sont donc uniquement les administratifs qui reçoivent les appels et les frustrations des collègues. Cela explique en partie l'état de certains qui sont proches du burn-out.

La rectrice prend note et dit également qu'effectivement nous étions souvent un filtre important pour gérer et expliquer. Cependant, avec le secrétaire général (SG), elle reproche à la FSU son expression dans la presse la mauvaise qualité du dialogue social voire son absence. *[NdlR : pourtant à la dernière réunion RH en présentiel, le SG lui-même constatait la meilleure qualité quand nous étions tous autour de la table].* Suite à cela, la FSU a rappelé que cette demande émanait de toutes les organisations syndicales et que la situation sanitaire semblait s'améliorer. La rectrice conçoit qu'il faudrait arriver à des réunions en hybride pour continuer de protéger les personnels *[NdlR : par contre, être à 35 dans une salle de classe ne semble pas poser de problème de protection pour les personnels].*

Concernant les ASA des personnels vulnérables non sévèrement immunodéprimés, les mesures qui doivent être appliquées pour protéger ces agents ne peuvent pas être mises en place dans le 1<sup>er</sup> degré. Nous avons demandé que le SG envoie une note aux IEN pour qu'ils n'exigent pas le retour de ces agents tant qu'ils ne peuvent pas assurer leur sécurité. A voir dans le prochain message numéroté du SG (toujours pas arrivé).

**Moyens humains et gestion RH (conditions de travail, relation avec la hiérarchie,...)**

Les représentant·es de la FSU évoquent la souffrance des collègues au travail alors que celle-ci est devenue un point sensible dans le projet stratégique académique d'où la demande d'attention et d'intervention de la part de la rectrice.

Les représentant·es de la FSU ont évoqué et dénoncé tour à tour : les 23 situations critiques chez les administratifs du rectorat, les appels aux collègues en congés maladie, les pressions des IEN, les pressions des chefs d'établissement, par exemple sur les personnels dits vulnérables et le recours massif aux contractuels face à la pénurie de remplaçant·es dans le 1<sup>er</sup> degré. L'ouverture de la liste complémentaire avec un recrutement de seulement 14 enseignants n'est pas suffisant. Nous regrettons le recrutement des contractuels (c'est une première dans le 1<sup>er</sup> degré).

La rectrice répond qu'elle abordera l'ensemble des problématiques remontées avec le secrétaire général. Les organisations syndicales signalent les problématiques et le rectorat les règle. Selon la rectrice, s'il y a des soucis avec les personnels immunodéprimés, ils ne peuvent être que ponctuels : ils sont à signaler puis le SG et la directrice des ressources humaines les régleront.

La rectrice nous répond qu'on ne peut pas recruter toute la liste que c'est la crise sanitaire qui crée l'absentéisme, que c'est un besoin ponctuel. Elle espère que l'on ne va pas bloquer ce recrutement de contractuels. Ce serait une opportunité pour eux de voir ce qu'est le métier et de se former avant de s'engager [Ndlr : dans la réalité, un contractuel enseignant a moins de chances d'obtenir son concours qu'un étudiant en master qui ne serait pas salarié]. Elle annonce que ces contractuels seront formés (pendant les vacances d'octobre), qu'ils peuvent venir de la liste complémentaire. Il y aurait de nombreux personnels en arrêt (Covid +) mais le seul souci de la rectrice est d'avoir un·e enseignant·e devant les élèves. L'autre problème selon elle est que toutes les demandes d'absence sont actuellement validées, il faudra peut-être revoir cette pratique (quelques chiffres : 11% des PE sont affectés en remplacement et l'académie fonctionne avec 2/3 de ses personnels.

Les représentant·es de la FSU ont ensuite évoqué plusieurs établissements rencontrant des dysfonctionnements (dont certains ont pu faire l'actualité). La FSU interpelle la Rectrice sur les chefs qui programment des réunions, des instances les jours annoncées de grève le 23 septembre, le 5 octobre mais également sur les pressions exercées sur les personnels en ASA, en congés maladie,...mais aussi sur les représentants des personnels voire des parents en conseil d'administration au sujet du Projet Local d'Évaluation (PLE).

Là encore, la rectrice annonce aux représentant·es de la FSU que les problématiques rencontrées seront traitées suite aux remontées faites. Elle note que le PLE sera un sujet important des semaines à venir dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré.

### **Médecine de prévention et postes adaptés**

L'absence, qui perdure, de médecins de prévention devient critique. En effet, le suivi des dossiers des personnels en CLM, CLD... qui s'était amélioré subi une dégradation. Il n'est pas normal que les services proposent aux collègues dans l'attente d'une reprise d'activité de se mettre en congé maladie pour gérer leur situation administrative. Il est intolérable de penser que l'administration propose de faire des arrêts de complaisance pour fonctionner.

Par ailleurs, la situation des personnels en accident de service ne s'est que peu amélioré, laissant les collègues concernés confrontés à des problèmes de suivi de leur dossier.

Vu la difficulté à trouver des remplaçant·es nous souhaitons que soit demandé aux chefs d'établissements que les emplois du temps des personnels en RQTH soient traités en priorité au même titre que l'EPS et les ateliers.

La rectrice regrette aussi l'absence de médecin de prévention et le peu d'attractivité de ce poste. Une solution est en cours de mise en œuvre avec la MGEN. Pour les collègues en CLM, il faut attendre la notification avant reprise.

### **Points spécifiques :**

Le SNUEP-FSU a évoqué 2 établissements dans lesquels il y a des personnels en grande difficulté du fait d'une gestion humaine catastrophique des personnels.